

LES PAUMOTOUS.

TRADITIONS ET COUTUMES.

II

IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

(Suite.)

Outre cette classe de revenants supérieurs, il y en avait encore d'autres qu'on croyait venir directement des cimetières. Nos Indiens supposaient, dans chaque homme, plusieurs âmes, dont une, au moins, restait avec le corps dans la tombe. Ces âmes, réunies, formaient une société ténébreuse et souterraine, qu'on appelait la nuit, *te rui*, et qui avait ses mœurs, ses fêtes et ses parties de pêche à part. On les redoutait plus encore que les autres revenants dont ils se distinguaient, au dire des voyants kanaks, par des formes spécialement hideuses. Cependant, quelques Indiens plus hardis que les autres les abordaient volontiers et finissaient même par se familiariser avec eux. On cite, surtout à Fangateau, un certain Téfarevanaga qui, chaque nuit, désertait furtivement la couche nuptiale et s'en allait, commensal ordinaire des morts, assister à leurs copieux festins. C'est cette croyance absurde qui seule peut expliquer l'usage général, chez les insulaires, de déposer sur la tombe de leurs parents défunts la nourriture dont on supposait qu'ils devaient avoir besoin, sans doute jusqu'à ce qu'ils fussent au courant des mœurs et de la manière de vivre en usage chez les morts. On les croyait volontiers méchants et vindicatifs. Les Indiens qui, pour des querelles de ménage ou tout autre petit mécontentement, désiraient mettre fin à leurs jours, n'avaient pas le triste courage de se précipiter du haut d'un cocotier ou d'un pandanus, s'en allaient déterrer les ossements des morts ou profaner leurs tombes, dans l'espoir que le revenant irrité les ferait mystérieusement périr. Bien-entendu, le revenant ne venait jamais satisfaire leur criminelle envie. Mais quelquefois le dépit de ces malheureux était tel, que, refusant de prendre aucune nourriture et sous l'influence d'une exaltation crois-